

Le Président de l'Université de Caen Normandie

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat,
Vu l'arrêté du 8 avril 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur,
Vu la consultation électorale du 06 décembre 2018

ARRETE

Article 1 : La composition de la Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires de l'Université de Caen Normandie est ainsi fixée :

A/ Représentants de l'Administration**Membre de droit :**

Pierre DENISE

Membres désignés :**Titulaires**

Daniel DELAHAYE

Anne GUESDON

Nathalie HAUCHARD-SEGUIN

Julien LABEYRIE

Alain PROD'HOMME

Marc ZABALIA

Suppléants

Nathalie BUREL

Sarah CHEMTOB

Emmanuel BAZIN

Chantal DENOYES

Delphine MULLOIS

Nathalie METTE

Alexa NATIVELLE

B/ Représentants des personnels**CATEGORIE A****LISTE CGT-SUD (2 sièges)****Titulaire :**

Pierre GUILLEMIN

Noémie MOUTEL

Suppléant :

Emmanuelle THIEBOT

Laura PAUCHARD

LISTE FSU (1 siège)**Titulaire :**

Florence LEGENDRE

Suppléant :

CATEGORIE B

LISTE SNPTES (1 siège)

Titulaire :

Dadi Bevanie MOUANDA

Titulaire :

Aurélie BOUFFARD

Suppléants :

Baptiste LAINE

Anaïs MAURIE

CATEGORIE C

LISTE SNPTES (1 siège)

Titulaire :

Brahim MOUSTAID

Suppléant :

LISTE FSU (1 siège)

Titulaire :

Emmanuelle GRANDCAMP

Suppléant :

Suppléants :

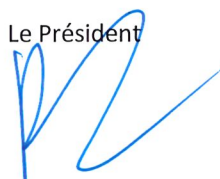
Arnaud DUMARTIN

Julien DUBOURG

Article 2 : La Directrice Générale des Services de l'Université de Caen Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A CAEN, le 25/01/2019

Le Président



Pierre DENISE